



**Communiqué de presse**

13 novembre 2019

## **Covéa annonce l'émission de 120 millions d'euros d'obligations catastrophes par Hexagon II Re**

Covéa a souscrit une protection en réassurance d'un montant de 120 millions d'euros auprès d'Hexagon II Reinsurance DAC, dite « Hexagon II Re », société de droit irlandais. Pour cela, Hexagon II Re a émis, dans le cadre de l'article 144A du US Securities Act, une classe d'obligations catastrophes à échéance de janvier 2024. Cette émission est destinée à couvrir les sociétés d'assurance dommage françaises du groupe Covéa contre les risques de tempête, ainsi que d'autres événements climatiques, frappant notamment la France métropolitaine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La couverture, entièrement collatéralisée, fonctionne « par événement », ce qui signifie qu'elle est déclenchée lorsque le coût, pour Covéa, d'un événement climatique couvert par le cat bond dépasse un seuil déterminé.

Avec Hexagon II Re, Covéa renforce sa présence sur le marché des émissions d'obligations catastrophes hors US.

*« L'émission d'Hexagon II Re nous permet de poursuivre la diversification de nos capacités de réassurance et de conforter notre accès aux marchés de capitaux mondiaux, dans un cadre juridique et financier sécurisé. Nous sommes ravis de l'accueil fait par les investisseurs à cette nouvelle émission, qui démontre la pertinence de notre engagement auprès des marchés et qui nous permet de bénéficier d'une couverture pluriannuelle entièrement collatéralisée, participant de la protection financière du Groupe », a déclaré Pierre Michel, directeur général Réassurance et International de Covéa.*

\*\*\*\*\*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres mentionnés dans les présentes dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation est illégale. Des valeurs mobilières ne peuvent être vendues ou souscrites aux États-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement au sens du Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement prévue par le Securities Act. Une offre au public de valeurs mobilières aux États-Unis, ou dans d'autres pays, ne peut être effectuée que sur la base d'un prospectus contenant des informations détaillées concernant l'émetteur, ses organes d'administration et de direction et ses comptes. Il n'y a pas d'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.*

*Le présent communiqué est uniquement destiné (a) aux personnes qui sont en dehors du Royaume-Uni, (b) aux personnes au Royaume-Uni qui disposent d'expérience professionnelle en matière de placement et qui sont professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance »), (c) personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (a), (b), (c) et (d) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec l'offre et/ou les titres sont réservés aux Personnes Habilitées et ne peuvent être réalisés qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.*

## À propos de Covéa

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de plus de 11,5 millions d'assurés.

Fort de ses trois marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique : ses primes acquises en 2018 s'élèvent à 16,9 milliards d'euros et ses fonds propres sont de 15,2 milliards d'euros.

Le groupe Covéa est également présent à l'international où il réalise 2 milliards d'euros de primes acquises. Plus d'informations sur [covea.eu](http://covea.eu)

### Contact presse

[presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr)



[@groupecovea](https://twitter.com/groupecovea) - [covea.eu](http://covea.eu)